

Communiqué de presse

Savigny-le-Temple : une mairie engagée pour la sécurité récompensée !

Lundi 18 mars, le Parisien a publié un classement des villes en matière de sécurité, dans chaque département d'Île-de-France. Savigny-le-Temple sort en tête de ce classement en Seine-et-Marne, réalisé grâce à une étude rigoureuse des statistiques du ministère de l'Intérieur. En 2023, les atteintes à la personne ont baissé de 7%, les atteintes aux biens de 15% et le nombre de cambriolages a diminué de 36%.

La majorité municipale n'est pas surprise par ce classement qui démontre une claire amélioration de la situation sur la ville, grâce à une stratégie aboutie.

La ville de Savigny-le-Temple s'est en effet engagée dans une politique extrêmement volontariste en matière de sécurité. Et ce malgré le contexte budgétaire délicat pour les villes et la promesse, tenue, de ne pas augmenter les taux communaux de la taxe foncière sur le mandat.

Grâce à ses médiateurs, urbains et scolaires, grâce la restructuration de sa police municipale, formée, équipée et armée, la ville de Savigny-le-Temple travaille d'arrache-pied à l'apaisement de son espace public et à la diminution des actes de délinquance. La ville continue en outre de recruter de nouveaux policiers municipaux. Ce continuum de tranquillité publique vient bien évidemment compléter les efforts importants de la police nationale, malgré le manque toujours criant de policiers nationaux en Seine-et-Marne.

Le deuxième volet de l'effort municipal s'est porté sur la vidéoprotection avec bientôt plus de 60 caméras actives sur la ville.

Il est certain que la présence importante de services publics dans chacun des quartiers et la modernisation de l'espace urbain (Tzen 2, ANRU) sont aussi une des clés de cette évolution positive.